

LE 11 MAI 2020

reprise d'activité

SAS

L'Auto-Ecole

L'Accueil et le Bureau

Informations sur les
modalités d'accueil et
d'inscription

Les séances de Code

Changements dans l'accueil des
élèves, protections et prévention
des risques

AGRÉMENTS N° E 15 059 0030 0 / E 18 062 0013 0



ENSEMBLE,
NOUS POURRONS REPRENDRE

La ré-ouverture du bureau et de la salle de Code ne seront possibles qu'avec votre participation active dans les mesures de prévention et de protection sanitaire.

SOMMAIRE

1

D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE...

Les mesures de prévention et de protection mises en place d'une manière générale



2

L'ACCUEIL ET LE BUREAU

Quelles sont les mesures mises en place ?
Que devrez-vous faire ?

3

LES SÉANCES DE CODE

Quelles sont les mesures mises en place ?
Que devrez vous faire ?



4

LA CONDUITE

Point sur les leçons et les examens



D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE...

Les mesures de prévention et de protection mises en place d'une manière générale



Pour éviter la contamination par voie orale lors de nos échanges, nous porterons tous un masque de manière obligatoire, et nous nous laverons les mains régulièrement.

Chacun devra amener son masque, minimum cat.1, soit un masque en tissu destiné au grand public, norme AFNOR

Dans les locaux, vous aurez à disposition :

- du Gel Hydroalcoolique
- une poubelle
- des mouchoirs en papier



Des affiches sont présentes pour vous donner les indications et obligations à respecter

2



L'ACCUEIL ET LE BUREAU

Quelles sont les mesures de prévention et de protection mises en place ?

Ce que nous avons mis en place

- nous avons installé un plexiglas sur le bureau
- la porte d'accès et la sonnette seront nettoyées à chaque personne entrant
- les housses de chaises seront changées à chaque client, le bureau sera nettoyé à chaque client (plexiglas, stylets, stylos, bureau, ...)
- une banette d'échange de documents est prévue et nettoyée à chaque client

Et vous ? Que devrez-vous faire ?

- respecter les indications affichées :
 - une seule personne dans le bureau,
 - le couloir doit rester un lieu de passage uniquement,
- Vous devrez porter votre masque de manière obligatoire,
- Attendez patiemment votre tour dehors, en respectant les distances d'1 mètre et le temps de nettoyage
- lavez-vous les mains avant et après votre visite (gel disponible dans le couloir),
- N'hésitez pas à prendre RdV pour les inscriptions

3



LES SÉANCES DE CODE

Quelles sont les mesures de prévention et de protection mises en place ?

Ce que nous avons mis en place

- les portes d'accès resteront ouvertes pour ne pas toucher les poignées
- les chaises seront nettoyées à chaque séance,
- notre matériel ne sera pas utilisé (boîtiers, crayons, ...)
- Un nombre maximum d'élèves sera affiché à l'entrée, nous serons obligés de refuser l'accès une fois ce nombre atteint
- Les séances de Code seront axées sur les réponses aux questions que les élèves auront notées lors de leur apprentissage en ligne. Il n'y aura pas de série avec boîtier.



Et vous ? que devrez-vous faire ?

- chacun devra porter son masque de manière obligatoire,
- Un élève à la fois entrera et sortira de la salle ▼
- Notez vos questions lors de vos séries de Code en ligne,
- chacun devra apporter son crayon, son cahier de questions

4



LA CONDUITE

Point sur les leçons

La reprise de l'ensemble des activités des Auto-Ecoles est autorisée sur le territoire à compter du 11 Mai 2020 et sera progressive.

Nous devons attendre la version définitive du protocole sanitaire pour les leçons de conduite, et donc encore patienter un peu avant de reprendre nos agendas !

La carte du déconfinement
Situation au 7 mai



Voici les informations que nous avons obtenues à confirmer par le Protocole sanitaire définitif

- Le port du masque est obligatoire pour toutes les catégories (minimum cat.1, (minimum cat.1, soit un masque en tissu destiné au grand public, norme AFNOR)
- Désinfection systématique des commandes entre chaque élève (avec un gel virucide une fois par jour à confirmer)
- Un dispositif de protection du siège conducteur pour chaque élève : housse plastique, rouleau papier comme chez le médecin...
- Aération de la voiture pendant les cours et entre chaque leçon.
- La climatisation est fortement déconseillée car elle recycle l'air ambiant

4

LA CONDUITE



Point sur les examens

CERTIFICAT D'EXAMEN DE PERMIS DE CONDUIRE (1)		Niveau d'appréciation				Appréciation globale	
		1	2	3	4		
Bilan des compétences							
Connaître et maîtriser son véhicule							
Savoir contrôler et assurer le stationnement							
Maîtriser les manœuvres de stationnement							
Connaître et utiliser les commandes							
Maîtriser la route							
Prendre l'information							
Adapter son allure aux circonstances							
Respecter les distances de sécurité							
Appréhender le règlement							
Communiquer avec les autres usagers							
Partager la chaussée							
Assurer la sécurité							
Sous-totaux							
Conduite autonome et maîtrise du véhicule							
Conduite							
Total général							

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool!

BILAN		SITUATION (2)	

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)
(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

Les ouvertures de centres d'examens de Code sont prévues le 11 Mai 2020. Les examens de Conduite reprendront en juin 2020, de manière progressive, pour laisser le temps aux élèves de reprendre les leçons nécessaires pour retrouver leur niveau, et aux auto-écoles de s'équiper en équipements de protection nécessaires au regard de la forte proximité entre l'élève et son formateur.

Quelles seront les obligations ?
(à confirmer par le protocole)

- L'ensemble des obligations nécessaires aux leçons de conduite décrites dans le paragraphe précédent,
- Le port d'une visière (en plus du masque) est envisagé pour l'examineur et le formateur en examen, le candidat en serait dispensé (port du masque obligatoire)